

5.00 crédits

40.0 h + 15.0 h

Q2

Enseignants	Marino Giulia ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Gilles
Thèmes abordés	Le cours vise à transmettre aux étudiant·es les compétences nécessaires pour aborder le « projet dans l'existant » sous l'angle de sa conception matérielle. L'intervention dans l'existant est traitée dans sa complexité, comme synthèse des enjeux culturels, matériels et constructifs, y compris au regard de la responsabilité environnementale de l'architecte. Il s'agira dès lors de prendre en compte les multiples stratégies d'intervention - conservation, rénovation, transformation, extension, réaffectation, réhabilitation, déconstruction, confortement, etc. - au plus près de l'objet construit, intégrant aussi les notions d'impact environnemental et de circularité.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : • Identifier, proposer et justifier les stratégies d'intervention en fonction des caractéristiques matérielles et spatiales du bâti, son état de conservation et les objectifs du projet (enjeux, contraintes, cadre normatif, etc.), • Comparer et évaluer l'impact des mesures proposées selon une approche multicritère, y compris sous l'angle de la durabilité des solutions proposées, • Exposer et synthétiser la corrélation des mesures à entreprendre et l'exprimer de manière claire et intelligible, • Concevoir un détail d'architecture sur le bâti existant, • Exprimer ses propos de manière adaptée, en employant la terminologie propre à la discipline. Contribution au référentiel des acquis d'apprentissage Eu égard au référentiel d'acquis d'apprentissage (AA) du programme, ce cours contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants : • AA1.1 Hiérarchiser les paramètres et les enjeux d'une situation donnée. • AA1.2 Justifier les intentions et les choix d'un projet d'architecture aux différentes échelles d'intervention. • AA1.4 Composer avec art les éléments matériels d'une construction ou d'un aménagement. • AA1.6 Intégrer les exigences du Développement durable dans le processus de conception, à de multiples échelles. • AA3.3 Comprendre et croiser des savoirs scientifiques et techniques en vue de concrétiser un projet d'architecture. • AA3.4 Comprendre et évaluer les conséquences environnementales, sociales et économiques de choix constructifs et techniques. • AA4.4 Comprendre et évaluer les conséquences environnementales, sociales et économiques de choix architecturaux.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Un travail d'analyse graphique et textuelle constitue la base de l'évaluation en session. Conduit tout au long du quadrimestre, ce travail est rythmé par des phases de production successive, avec le suivi des enseignant·e·s lors des heures dédiées. Le travail est remis et défendu en session. La participation active des étudiant·e·s lors des séances d'exercices est également évaluée. Si des intelligences artificielles (IA) génératives sont utilisées, elles doivent l'être de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique. Ceci implique que toute personne ayant recours aux IA génératives d'une manière non-conforme aux utilisations prévues dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement concernée commet une irrégularité au sens de l'art. 107 du RGEE (production non personnelle du fait de l'étudiant·e dans le cadre d'une évaluation).
Méthodes d'enseignement	L'enseignement alterne des cours ex cathedra et des séances d'exercice. Du fait de la nature même du projet dans le bâti existant, largement pluridisciplinaire, des synergies avec d'autres enseignements sont prévues – physique du bâtiment, relevé et techniques figuratives, structure et matériaux, etc. De même, des apports de professionnels du domaine sont conviés, sous forme de conférence publique et/ou visite de chantier.
Contenu	L'enseignement constitue la suite logique du cours Construire dans le construit 1 et s'appuie sur ses acquis. La compréhension des spécificités culturelles et constructives du patrimoine bâti est ainsi à considérer comme le point de départ du projet. Sur la base de cette investigation approfondie les principaux thèmes du projet dans l'existant font l'objet d'un examen ciblé. Les raisons culturelles et les champs d'application du projet de sauvegarde sont ainsi explorés à l'appui de quelques notions déontologiques et législatives fondatrices, ainsi que par une introduction aux outils courants d'inventaire et de définition préalable de la valeur patrimoniale des bâtiments. Cette introduction

	historico-critique se poursuit par la prise en compte des enjeux du projet, de la phase de connaissance préalable et d'analyse, jusqu'à l'élaboration de la stratégie du projet la plus appropriée, puis sa gestion et sa réalisation.
Bibliographie	Une bibliographie spécifique, par thème traité, sera distribuée pendant les cours.
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en architecture/ BXL	ARCB2M	5		